



Comment y aller ?
En métro Ligne 5 terminus Bobigny Pablo Picasso, puis fléchage, jusqu'au parc départemental
En tramway Ligne T1 Noisy-le-Sec/Saint-Denis, Arrêt Pablo-Picasso, puis fléchage, jusqu'au parc départemental
En voiture A3 sortie Bobigny puis Direction Préfecture, suivre le fléchage
A vélo Piste cyclable départementale du canal de l'Ourq



Ewa Maruszewska



Département de la
Seine-Saint-Denis
CONSEIL GÉNÉRAL



le samedi
25 septembre 2004
dans le cadre de
TERRE en tête
Biennale de
l'Environnement pour un
développement durable
Salle Grande Halle
Parc départemental
de La Bergère, Bobigny,
Seine-Saint-Denis

Madame, Monsieur

Les nuisances sonores constituent l'une des atteintes à la qualité de la vie ressentie comme majeure par les habitants dans un territoire aussi fortement urbanisé que la Seine-Saint-Denis.

Dans le cadre de TERRE en tête, Biennale de l'Environnement pour un développement durable, qui a lieu du 23 au 26 septembre 2004 à Bobigny, le Conseil général organise une rencontre sur les questions du bruit en Seine-Saint-Denis, dans la matinée du 25 septembre.

Deux ateliers-débats sont proposés. L'un concernera la mise en place de la cartographie départementale du bruit, avec l'exemple concret de la commune de Bobigny. L'autre présentera les enjeux d'une meilleure intégration territoriale de la plate-forme aéroportuaire du Bourget, avec la charte de l'environnement et le futur plan d'exposition au bruit (PEB).

Ces deux ateliers débats présenteront des outils appropriés à la connaissance, à l'analyse et au traitement des nuisances sonores, ainsi que les démarches de concertation de la population qui les accompagnent nécessairement.

Les protections phoniques le long des voies de transports ou les couvertures d'autoroutes constituent également des enjeux importants.

Je vous invite à cette rencontre qui constituera un moment fort de la mobilisation de tous les acteurs contre le bruit en Seine-Saint-Denis. La lutte contre le bruit constitue en effet un champ des politiques départementales qui prendra de plus en plus d'ampleur.

Josiane Bernard

vice-présidente du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

chargée de l'écologie urbaine



ATELIERS-DÉBATS :

Maîtrise des nuisances sonores et développement concerté
en Seine-Saint-Denis

PROGRAMME

9:30 Accueil des participants

9:40 Présentation du contenu des ateliers-débats
par M. Jean Tilloy, journaliste

9:50 Ouverture des ateliers-débats

La cartographie du bruit :
outil d'information et d'aide à la décision

10:00 La cartographie du bruit sur le territoire
départemental

Démarche et objectifs

Présentation d'une ébauche de cartographie sur
la commune de Bobigny

intervenants

M. Marc Généau,

Direction de la Voirie et des Déplacements
(Département de Seine-Saint-Denis)

M. Jean-Marc Abramowitch,
acousticien (Scetauroute)

M. Gérard Dieutegard,
acousticien (Arcadis)

10:25 Atelier – débat

Cartographie du bruit et concertation

avec la participation de :

Mme Annie Gérard,

maire-adjoint de Bobigny,

chargée de de l'environnement et du cadre de vie,

M. Michel Commusset,

maire-adjoint de Bobigny, chargé de la santé,

M. Stephen Kerckhove,

coordinateur (Agir pour l'environnement),

ainsi que des intervenants.

Recherche d'une intégration et d'un développement
concerté durable :
le cas de la plate-forme aéroportuaire du Bourget

11:00 Atouts et contraintes liés à la plate-forme du
Bourget

point de vue du Département,
point de vue d'Aéroports de Paris
M. Michel De Ronne,

directeur de la Plate-forme du Bourget (ADP),
point de vue d'un urbaniste
M. Guillaume Faburel,
maître de Conférences (Université Paris 12, IUP)

11:30 Ateliers - débats

Comment concilier développement économique
et prise en compte des nuisances sonores ?

Mise en place d'outils de planification et de
concertation :

Charte de l'environnement,
Plan d'exposition au bruit (PEB)

avec la participation de :

M. Michel Claude Lorriaux,

chef du département Environnement (ADP),
M. Olivier de L'Estoile,

président d'EBAA France,

Mme Liliane Sardais,

directrice adjointe (EPA Plaine de France),

M. Gérard Prince,
secrétaire départemental (MNLE 93),

M. Chris Roth,

chef du service études (Airparif),

ainsi que des intervenants.

12:30 Clôture de la matinée

en présence de Mme Josiane Bernard, vice-présidente
chargée de l'écologie urbaine

Les débats seront suivis d'une visite de l'espace Ville durable autour
de rafraichissements, dans une ambiance tzigane.

Votre inscription gratuite s'effectuera par courrier au CIDB 12/14 rue Jules Bourdais 75017 Paris, par fax au 01 47 64 64 63 ou par mail à

cidb@cidb.org en mentionnant **Biennale de l'Environnement CG 93 - 25 septembre 2004** et en fournissant les renseignements suivants :

NOM

PRENOM

ORGANISME

FONCTION

ADRESSE

TÉL

FAX

E-MAIL